

Transmettre dans l'Ain

PLUSIEURS RENDEZ-VOUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

POUR LES FUTURS RETRAITÉS

Vous vous interrogez sur votre retraite et le devenir de votre exploitation ? Quelles sont les évolutions réglementaires récentes ? Que transmettre et comment ? Comment évaluer la valeur de mon exploitation ? Comment trouver un repreneur ? Comment optimiser la fiscalité ? Quelles sont les aides à la transmission ?

La Chambre d'Agriculture de l'Ain organise, en partenariat avec la MSA AIN RHONE, 3 journées **d'information collective sur la Retraite et de sensibilisation à la Transmission. La première a eu lieu le mardi 25 octobre 2022. Notez dès à présent les prochaines dates, à savoir, le jeudi 26 janvier 2023 et le mardi 21 mars 2023.**

L'objectif est double :

- Vous informer sur les principaux aspects de la cessation d'activité agricole (d'un point de vue social, juridique, fiscal, administratif)
- Vous sensibiliser aux enjeux de la transmission, vous donner des repères et des idées pour construire vos projets personnels.

Les interventions seront assurées par des conseillers spécialisés de la MSA Ain-Rhône, de la Chambre d'agriculture de l'Ain, de l'Association de Conseil Rural de l'Ain, du CER France et de la SAFER de l'Ain.

La participation est gratuite, avec inscription préalable au 04 74 45 56 68.

Possibilité de repas le midi au restaurant.

POUR LES EXPLOITANTS EN RECHERCHE D'UN REPRENEUR OU D'UN ASSOCIÉ

Le Répertoire Départ Installation de la Chambre d'agriculture de l'Ain organise une rencontre entre cédants et repreneurs, **le jeudi 8 décembre 2022, de 9 H 15 à 13 H 00**. Une matinée d'échanges pour apprendre à se connaître, pour faciliter les échanges et les mises en relation. Le témoignage d'un cédant ayant transmis son exploitation et d'un jeune installé hors cadre familial, permettra d'identifier les clés de réussite d'une transmission et d'une installation. Moment de convivialité avec accueil café et apéritif offerts.

Participation gratuite sous réserve d'inscription au RDI.

Information et inscription au 04 74 45 56 68.

Nous vous attendons nombreux !

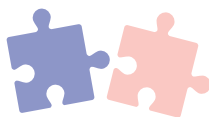
Valérie BALLAND, Votre conseillère Transmission à la Chambre d'Agriculture de l'Ain

LA TRANSMISSION, UN ENJEU PRIMORDIAL POUR LA FERME AURA



Chiffres issus du dernier Recensement Général Agricole 2020

Des départs en retraite à anticiper pour relever le défi du renouvellement des générations



Des porteurs de projets nombreux en Auvergne-Rhône-Alpes, qui souhaitent s'installer en agriculture.

62 500

chefs d'exploitations

48 500

exploitations agricoles

50,4

C'est l'âge moyen des chefs d'exploitation

41 %

ont plus de 55 ans

48 %

des exploitations ont au moins un exploitant de 55 ans ou +

+ de 3000

personnes accueillies chaque année dans les **Points Accueil Installation**.

1 700

nouveaux agriculteurs en moyenne par an



dont **750** qui s'installent avec la DJA.



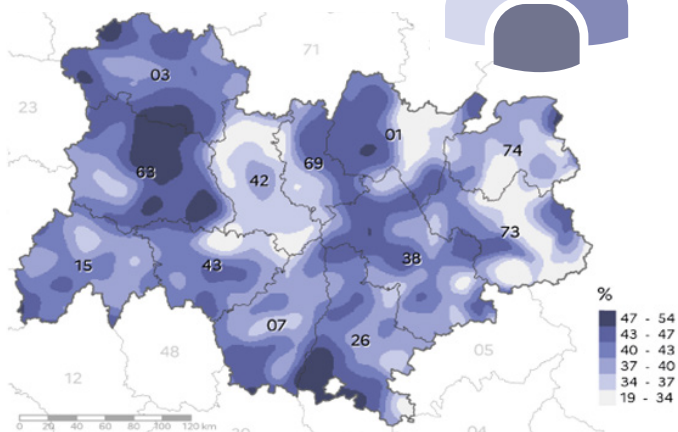
Une production bovine importante (38%), et de nouvelles productions qui suscitent de l'intérêt en fonction des dynamiques locales



Un profil de jeunes installés en évolution avec une part plus importante en reconversion, plus âgés, plus féminins, non issus du milieu agricole et qui se forment à travers un BPREA.

Le défi à relever : faire des départs en retraite des opportunités d'installation de nouveaux agriculteurs.

Âge des chefs d'exploitation en AURA



TRANSMETTRE SON EXPLOITATION, Ç'EST POSSIBLE ! MAIS CELA S'ANTICIPE ET SE PRÉPARE.



ANTICIPER L'AVENIR

10 ANS AVANT

Déterminer les enjeux et les étapes clés pour l'avenir de votre exploitation

DÉFINIR SON PROJET

5 ANS AVANT

Identifier vos envies, vos besoins et faire les bons choix pour réussir votre sortie du métier

TROUVER UN REPRENEUR

2 ANS AVANT

Utiliser des outils reconnus et préparer l'accueil de votre futur repreneur

CONCRÉTISER SON ARRÊT D'ACTIVITÉ

Réaliser sereinement vos démarches de cessation et de transfert de votre exploitation



Anticipez ! Ayez le bon réflexe, venez nous parler de vos projets.

Contactez votre **Point Accueil Transmission** au 04 74 45 47 28

Quelques soient vos choix, l'important c'est de bénéficier de conseils adaptés à votre projet.

Les Chambres d'agriculture vous accompagnent à chaque étape de la future transmission : information et orientation au point accueil, dispositifs d'aides à la réflexion, outils de recherche de repreneur et de mise en relation...

PROCHAINE DJA 2023 : LE POINT SUR LES ÉVOLUTIONS

La Dotation Jeune Agriculteur s'inscrit dans la nouvelle programmation du FEADER pour 2023-2027, elle sera mise en oeuvre au 1^{er} janvier 2023. C'est désormais la Région (et non plus l'État) qui va cofinancer la DJA (avec l'Europe) et qui en définit les modalités. La DJA est une aide à la trésorerie, indispensable pour que le démarrage de l'activité se fasse de manière optimale jusqu'à son développement permettant de dégager des revenus. **L'objectif est qu'AURA soit la 1^{ère} région de France sur la DJA avec 800 installations aidées par an.**

Les principales évolutions :

- Une DJA accessible sous certaines conditions : âge, compétences (diplôme) et revenus = une DJA pour des exploitations professionnelles et durables.
- Un montant de base plus élevé, toujours selon la localisation du siège d'exploitation.
- Un montant moyen de DJA de 40 000 €
- Les dossiers de demande seront analysés par un Comité d'étude composé de professionnels agricoles et de techniciens qui veillera à la viabilité économique et à la durabilité des projets.

Engagement dans une nouvelle démarche même sur un seul atelier (Label, Certification...)		Montant
Montant de la DJA de base	Plaine	16 000 €
	Défavorisée	24 000 €
	Montagne	32 000 €
Démarche de progrès		6 000 €
Formation /expérience		6 000 €
Investissements	100 - 200	6 000 €
	200 - 300	9 000 €
	>300	12 000 €
Montant de la DJA maximale		56 000 €

Valorisation des formations > BAC et de l'expérience salariée en agriculture

i Pour plus d'information n'hésitez pas à vous rapprocher des équipes installation de votre Chambre d'agriculture.

LES TRUCS ET ASTUCES DE VOS CONSEILLERS

Vous vous demandez si le métier d'agriculteur attire et s'il y a des candidats à l'installation ? Vous souhaitez vous donner les chances de trouver un repreneur et déposer une annonce ?

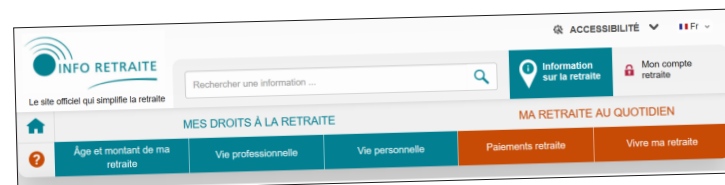
Contactez le conseiller transmission de votre Chambre d'agriculture !

Après un point sur la situation, il vous aidera à vous rapprocher de porteurs de projet grâce au **Répertoire Départ Installation**, un outil de mise en relation qui se modernise pour toucher un maximum de candidats. Le site Internet dédié permet désormais d'intégrer à l'annonce une vidéo et de faire le lien avec le Facebook « Devenir agriculteur en Auvergne-Rhône-Alpes » pour accroître encore vos chances !



Vous voulez obtenir votre relevé de carrière ? Vérifier qu'il est complet ? Avoir une idée sur votre date de départ en retraite et son montant ?

Rendez-vous sur www.info-retraite.fr, le site officiel qui simplifie la retraite ! Après avoir créé un compte en quelques clics, vous aurez accès à votre relevé de carrière et pourrez obtenir une estimation du montant de votre future pension grâce au simulateur Marel.



Vous n'avez pas de repreneur ? Vous souhaitez en savoir plus sur le Répertoire départ Installation ?

Contactez votre Point Accueil Transmission

www.transmettreenagriculture.fr

TÉMOIGNAGE

Leur transmission, ils en parlent

Christian et Madeleine MALGUID ont transmis leur exploitation bovins lait à un jeune couple en 2021. Ils ont inscrit leur exploitation au RDI en 2017 pour trouver leur successeur.

Agé de 56 ans, Christian ne pouvait pas poursuivre sereinement son activité pour des raisons de santé. Ils ont dû se résigner à l'arrêt et transférer leur ferme.

La décision d'arrêter a-t-elle été difficile ?

Christian : À un moment donné je n'ai plus eu le choix, je souffrais trop pour assurer mon travail quotidien et cela perturbait grandement mon moral. Nous avons donc pris cette décision après des rencontres avec notre conseiller MSA, notre centre de gestion et notre conseiller transmission à la Chambre d'agriculture.

Quelles questions se pose-t-on dans ce moment-là ?

Christian : C'est dur de se projeter et c'est essentiel d'être soutenu au niveau familial et d'être bien accompagné. C'est important qu'on vous dise à un moment donné que votre ferme est viable à la reprise et que des solutions existent. On a trop tendance à minorer sa ferme.

Madeleine : On a peur de l'après ; on a mis en valeur notre ferme et on doute de trouver quelqu'un dans notre veine.

Avez-vous eu beaucoup de candidatures ?

Christian : Des candidatures nous en avons eues, nous avons fait des études de reprise mais il a fallu attendre pour que cela aboutisse. Certains n'avaient pas la notion de la tâche ou n'étaient pas prêts à s'engager ! Nous avons alors accueilli un jeune couple qui souhaitait se réinstaller. Après plusieurs visites sur la ferme nous nous sommes entendus sur les modalités de la reprise.

Cela a-t-il été évident de vous mettre d'accord ?

Christian : Le conseiller transmission de la Chambre a réalisé un diagnostic d'exploitation et là nous avons pris conscience de l'importance de nos choix. Tout vendre était quasi impossible et n'était pas judicieux d'un point de vue transmission familiale. Le compromis a été avant tout de



pouvoir installer un jeune couple sur nos terres. Nous avons donc vendu les bâtiments, le cheptel, le matériel et notre maison d'habitation qui se trouvait sur le site.

Madeleine : Nous savions qu'il fallait en passer par là et qu'il fallait être ouverts. Notre fille nous a aidés dans ce cheminement en validant ces choix.

Et maintenant quel regard portez-vous sur votre arrêt ?

Christian : Notre vie a changé du tout au tout. Nous prenons le temps de vivre, de nous soigner et de faire des sorties. Je suis fier que mes repreneurs aient repris le flambeau et qu'ils réussissent.

Madeleine : La vie est plus calme, nous profitons des fruits de la vente de notre exploitation que nous avons créée pendant des années de travail pour vivre.

A chaque étape de votre transmission, votre conseiller Chambre vous accompagne pour vous permettre d'identifier tous les enjeux et faire les bons choix pour votre exploitation. Différents dispositifs et outils existent pour faciliter l'installation/transmission hors cadre familial comme le stage test qui permet une véritable phase d'essai sur la capacité de reprise avant la décision finale de transmettre.

Contactez votre Point Accueil Transmission.

VOS INTERLOCUTEURS



Chambre d'agriculture de l'Ain

Valérie BALLAND

Conseillère transmission, Répertoire Départ Installation

04 74 45 47 28 - point-accueil-transmission@ain.chambagri.fr

www.ain.chambre-agriculture.fr

Vos sites utiles :

www.repertoireinstallation.com

www.transmettreenagriculture.fr



Avec le soutien financier de :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes